

Bachelier en informatique orientation informatique industrielle

HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI

Tél : +32 (0) 71 41 94 40

Fax : +32 (0) 71 48 92 29

Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

II358 STAGE EN ENTREPRISE			
Code	TEIN3B58II	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	12 C	Volume horaire	300 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Bertrand MICHAUX (bertrand.michaux@helha.be)		
Coefficient de pondération	120		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant effectue ses premiers pas dans le monde professionnel durant ce stage encadré.

Il lui sera confié un projet par le maître de stage de l'entreprise. Celui-ci aura dû être accepté au préalable par la coordination pédagogique du cursus. Il fera l'objet d'une annexe à la convention de stage.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- 1.5 Présenter des prototypes de solution et d'application techniques

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**

- 2.1 Elaborer une méthodologie de travail
- 2.2 Planifier des activités
- 2.3 Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques
- 2.5 Proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.1 Prendre en compte les aspects éthiques et déontologiques
- 3.2 S'informer et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- 3.4 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel

Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**

- 4.3 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant comprendra les rouages d'une société et apprendra à s'insérer dans un projet professionnel.

Il devra tenir compte des impératifs propres à son projet (timing, coût, disponibilité, travail en équipe etc..)

Il fera la preuve de l'intégration de différentes compétences techniques pour mener à bien le projet qui lui sera proposé

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEIN3B58IIA

Stage en entreprise

300 h / 12 C

Contenu

Le contenu sera déterminé par le maître de stage en entreprise, en accord avec le coordinateur du cursus et les aspirations de l'étudiant.

Démarches d'apprentissage

L'étudiant sera pris en charge par un maître de stage en entreprise. Un enseignant sera responsable de son encadrement administratif et s'assurera le bon déroulement de la période de stage.

Dispositifs d'aide à la réussite

Coaching régulier

Sources et références

L'étudiant disposera des ressources mises à disposition par la société qui l'emploiera.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

L'étudiant disposera des ressources et supports mis à disposition par la société dans laquelle il effectuera son stage

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q2: Evaluation continue.

10 % pour l'efficacité de la recherche du stage (non attribués si le stage n'est pas trouvé avant le 15 décembre - voir modalités dans le guide de stage)

45%: Evaluation par le maître de stage en entreprise

45%: Evaluation par le professeur responsable.

Q3: Evaluation continue

Cette AA ne pourra être évaluée qu'après une nouvelle période de stage à convenir avec le coordinateur. Les modalités d'évaluation sont identiques au Q2.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Ev + Stg	100	Ev + Stg	100
Période d'évaluation						

Ev = Évaluation continue, Stg = Stages

Dispositions complémentaires

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études)

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).